



## **PROGRAMME DE PROMOTION DES LOGEMENTS SOCIAUX A TRAVERS LES COOPERATIVES D'HABITAT**

Conscients de l'acuité du problème de logement social surtout dans les grands centres urbains des pays africains, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs structures pour résoudre le problème. En dépit de cette volonté manifeste, à titre d'exemple, le Cameroun n'a réalisé que 12.000 logements<sup>1</sup> par la chaîne globale de toutes les institutions de construction au cours des cinq dernières décennies. Le mécanisme d'attribution de ces logements appliqué par les différents acteurs privés ou étatiques n'offre actuellement aucune condition favorable aux populations défavorisées. De plus cette couche de la population ne semble pas mobiliser suffisamment l'attention des Etats pour une résolution globale de la question du logement.

Toutefois, en dépit des actions par les pays et les ONG, force est de constater que l'écart entre la demande de logement social et l'offre va grandissant et les perspectives de résolution des problèmes de logement social s'amenuisent dans un contexte de crise économique et financière qui engendre entre autres effets le renchérissement des prix des matériaux de construction.

C'est dans ce contexte que la Conférence Panafricaine Coopérative a retenu d'initier la promotion des coopératives d'habitat comme alternatives crédibles de résolution durable des problèmes de logements sociaux. Face à l'ampleur du problème de logements sociaux dans les grandes villes d'Afrique.

Actuellement, plusieurs sociétés s'investissent dans la réalisation des logements collectifs. Ces sociétés qui pour la plupart évoluent dans une logique de recherche de gain ne visent que la rentabilité de leurs investissements, ceci au détriment des populations démunies notamment des

---

<sup>1</sup> Tiré de l'article : "logement : Déficit criard d'habitat social au Cameroun in [www.royaumbamoun.com](http://www.royaumbamoun.com)



travailleurs dont la situation économique et financière précaire se détériore de plus en plus avec la crise économique et financière internationale. Des expériences faites au Sénégal ont révélé que dans les mêmes conditions de production de logements, les coopératives peuvent parfois être deux fois moins chères que les sociétés immobilières.

A travers le présent programme, la CPC se propose de définir de nouvelles stratégies de prise en compte de la problématique des logements sociaux dans ses pays membres et principalement dans les grandes villes.

Ce programme de promotion de logements sociaux est une initiative de promotion des coopératives d'habitat. Du côté des bénéficiaires des interventions, la mise en œuvre du programme repose sur deux principes cardinaux. A savoir le volontariat pour être membre et assumer pleinement ses responsabilités d'acteur impliqué dans la réalisation de son propre logement.

Ce programme a pour objectifs :

- ✚ Objectif général : Contribuer à la couverture des prévisions nationales actuelles en logements sociaux par le biais de la promotion des entreprises coopératives d'habitat dans les grandes villes.

- ✚ Objectifs spécifiques : deux objectifs spécifiques sont poursuivis à travers ce programme :

1. Renforcer le niveau de maîtrise par les travailleurs de revenus faibles de la problématique de logements sociaux dans les principales villes des pays membres ;
2. Accompagner les travailleurs des secteurs public et privé désireux d'avoir un logement social.